



Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal 14 mars 2018 à 20 h 30

Présents : M Éric GAILLARD, Mme Sylviane BOUCHARD, M Cyril GOUDARD, Mme Isabelle BERNARD, M. Christian SEURAT, Mme Christine AUCEL, M. Eddy LABBÉ, Mme Marie-Hélène MORETEAU, M. Stéphane PROUD, Mme Schérazade TOUNSI.

Absents excusés : M. Christophe BRUN pouvoir à M .Eddy LABBE, M. Hervé MORIN.

Absents : M. Fabrice ANGELOT, M. Jérémy GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BERNARD

Approbation du compte rendu de séance du 22 février 2018 à l'unanimité.

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET COMMUNAL

Madame Sylviane BOUCHARD première adjointe présente à l'assemblée le compte administratif de la commune pour l'exercice 2017.

Section de fonctionnement :

Dépenses	605 559.19 €
Recettes	663 063.89 €
Résultat 2017	+ 57 504.70 €
Résultat 2016 reporté	+ 104 665.55 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 162 170.25 €

Section d'investissement :

Dépenses	896 807.75 €
Recettes	1 177 717.26 €
Résultat 2017	+ 280 909.51 €
Résultat 2016 reporté	- 118 003.23 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 162 906.28 €

Restes à réaliser en 2018 :

Dépenses	80 310.39 €
Recettes	26 830.00 €

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET DE L'EAU

Puis les résultats du compte administratif 2017 du budget de l'eau

Section de fonctionnement :

Dépenses	48 875.28 €
Recettes	47 502.47 €
Résultat 2017	- 1 372.81 €
Résultat 2016 reporté	+ 39 298.05 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 37 925.24 €

Section d'investissement :

Dépenses	3 213.04 €
Recettes	15 978.05 €

Résultat 2017	+ 12 765.01 €
Résultat 2016 reporté	- 5 610.53 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 7 154.48 €

Restes à réaliser en 2018:

Dépenses	7 680.00 €
Recettes	0.00 €

3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

Dépenses	39 276.58 €
Recettes	37 517.06 €
Résultat 2017	- 1 759.52 €
Résultat 2016 reporté	+ 10 441.86 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 8 682.34 €

Section d'investissement :

Dépenses	25 766.86 €
Recettes	20 104.06 €
Résultat 2017	- 5 662.80 €
Résultat 2016 reporté	+ 31 841.95 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 26 179.15 €

Restes à réaliser en 2018:

Dépenses	51 686.48 €
Recettes	28 918.20 €

Après avoir entendu le détail des comptes administratifs, Monsieur le Maire sort de la salle, conformément à la loi, et Madame Sylviane BOUCHARD fait procéder au vote.

Les comptes administratifs 2017 des budgets de la Commune, de l'eau et de l'assainissement, sont adoptés à l'unanimité.

4. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU TRESORIER D'AMBERIEU EN BUGEY

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion (Commune, Eau, Assainissement), dressés pour l'exercice 2017 par Monsieur Christian LAMUR, comptable du centre des finances publiques d'Ambérieu-en-Bugey. Ces comptes sont conformes aux comptes administratifs de la commune

5. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Budget Communal :

Madame BOUCHARD explique que le résultat d'investissement excédentaire de **162 906.28 €**, s'explique par le versement d'une somme de 180 000 € par les assurances lors de l'incendie des annexes du château. Cette indemnité de sinistre qui est destinée à la démolition des annexes gonfle artificiellement les recettes d'investissement.

Elle propose aux membres du conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement, 162 170.25 €, comme suit :

- **70 574.11 €** en section d'investissement pour couvrir :

Les restes à réaliser :	- 53 480.39 €
Le déficit d'investissement	- 17 093.72 €. (180 000 € - 162 906.28 €)
- **91 596.14 €** seront reportés en section de fonctionnement.

L'affectation du résultat de fonctionnement du budget communal est adoptée à l'unanimité.

Budget Assainissement :

Le résultat de fonctionnement, **8 682.34 €**, du compte administratif 2017, est reporté en section d'exploitation. Pas d'affectation en investissement, cette section est excédentaire de 26 179.15 €.

Budget Eau :

Le compte administratif faisant apparaître un **excédent** de fonctionnement de **37 925.24 €**, et la section d'investissement un déficit de **525.52 €**, compte tenu des restes à réaliser. Le conseil municipal décide d'affecter **525.52 €**, en section d'investissement pour couvrir les restes à réaliser et de reporter **37 399.72 €** en section de fonctionnement.

QUESTIONS DIVERSES

Ecoles :

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants ont demandé un rideau occultant pour l'école maternelle. L'achat sera prévu au budget 2018.

Les travaux d'accessibilité à l'école maternelle se dérouleront dès le début des vacances d'été.

Installation d'un visiophone au niveau du portail d'accès à la cour de l'école primaire. Désormais l'ouverture du portail est commandée à distance, les personnes désirant accéder à l'école doivent sonner et se présenter afin que le directeur ou le personnel de la garderie périscolaire leur ouvrent.

Mairie :

Un visiophone est également en cours d'installation en mairie. Les administrés doivent sonner à la porte d'entrée afin que les secrétaires leur ouvrent la porte.

Matériel agricole :

4 offres ont été déposées par des agriculteurs du village pour l'achat du matériel agricole de la commune.

Après dépouillement, aucune n'a été retenue, elles étaient bien en dessous des montants estimés par les professionnels.

Le matériel sera proposé en priorité aux communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Rappel aux parents :

De plus en plus d'incivilités et de manque de respect sont constatés envers le personnel communal, enseignant ou personnel de la garderie périscolaire. Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants au respect des autres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Le Maire,
Éric GAILLARD

